



Portrait du médiateur, le juge Gold

Montréal (PC)

Voici le portrait du juge en chef Alan B. Gold, qui a été nommé par le premier ministre Brian Mulroney comme médiateur dans le conflit avec les Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake.

Date de naissance: 1927.

Carrière: De langue maternelle anglaise, mais parfaitement bilingue, il a grandi à Montréal et a toujours exercé le droit et la magistrature au Québec.

Juge en chef: Il a été nommé juge en chef de la Cour supérieure du Québec par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, en 1983. Il est ainsi devenu le premier juge en chef de religion juive.

Conflits ouvriers: Le juge en chef Gold s'est bâti une solide réputation de médiateur et d'arbitre dans les conflits ouvriers. C'est ainsi qu'il a réglé la grève de 23 000 employés des postes, en 1981. Il a résolu, de plus, deux conflits des cheminots canadiens, en 1973 et en 1979. Son intervention a également été appréciée à quelques reprises chez les débardeurs.

Personnalité: Il est décrit par ses connaissances comme un «diplomate», qui possède un grand sens de l'humour, beaucoup d'entregent et un talent certain pour l'administration.

Une décision bizarre, s'étonne Chrétien

... qui trouve incompatible l'appel aux militaires et la nomination d'un médiateur

Guy TAILLEFER Ottawa (PC)

Libéraux et néo-démocrates sont satisfaits de la nomination du juge Alan B. Gold comme médiateur fédéral dans la crise d'Oka, mais trouvent que la décision arrive un peu tard.

«Déplorable», a accusé le chef libéral Jean Chrétien, selon lequel la crise serait probablement terminée

depuis longtemps si seulement le gouvernement conservateur était sorti plus tôt de sa torpeur.

Il approuve l'entrée en scène du juge Gold, ce qui ne l'empêche pas néanmoins de trouver un peu bizarre sa nomination, considérant qu'Ottawa a déjà sur place un négociateur au dossier, M. Yves Desilets. Il attend donc du premier ministre Brian Mulroney des précisions sur le rôle que sera appelé à jouer M. Gold, juge

en chef de la Cour supérieure du Québec.

Tout aussi bizarre

Tout aussi bizarre est à son avis le recours aux Forces armées. Le chef libéral, ex-ministre dans le gouvernement Trudeau qui a dépêché l'armée au Québec en octobre 70, trouve incompatible l'appel aux militaires et la nomination d'un médiateur. Il a dit douter que l'armée soit une contribution positive à la recherche d'une solution négociée à la crise.

Une crise qui n'existerait pas, a-t-il renchéri, si l'inaction du gouvernement fédéral ne l'avait provoquée. Une crise qui ternit l'image internationale du Canada.

Plus globalement, M. Chrétien, ministre des Affaires indiennes de 1968 à 1974, dit constater que le gouvernement Mulroney continue tout simplement de «ne pas prendre ses responsabilités constitutionnelles face aux autochtones».

Il n'est pas insensible à l'idée de créer une Commission royale d'enquête qui serait chargée de procéder à une révision en profondeur des politiques amérindiennes du gouverne-

ment fédéral, mais il craint aussi que cette solution ne fasse «qu'augmenter les frustrations».

Un pas dans la bonne direction

Le NPD considère quant à lui la nomination de M. Gold comme un pas dans la bonne direction, mais déplore également que le gouvernement n'ait pas agi plus tôt. Dans une lettre envoyée en matinée à M. Mulroney, les néo-démocrates se sont par ailleurs dit radicalement opposés au recours à l'armée.

L'Assemblée des premières nations a également dénoncé la décision de déployer l'armée à Oka. Son chef Georges Erasmus estime que la présence militaire ne fera qu'accroître les tensions de part et d'autre des barricades. Il pense aussi qu'elle nuira à la médiation du juge Gold.

L'Institut canadien des droits humains s'est également inscrit hier en faux contre l'utilisation des Forces armées, quoique de façon plus nuancée. L'armée, estime-t-on à l'institut, ne devrait pas servir à autre chose qu'à jouer un rôle tampon entre la SQ et les Mohawks.



Jean Chrétien

Les revendications des autochtones doivent avoir la plus haute priorité

Sept-Îles (PC)

Les gouvernements se doivent d'accorder la plus haute priorité aux revendications des autochtones tout en démontrant une volonté de leur parler en toute égalité.

C'est ce qui se dégage de la déclaration conjointe des Commissions des droits de la personne du Québec et du Canada émise hier à l'issue de leur rencontre de deux jours avec la nation innu, à Mani-Uténam, près de Sept-Îles.

Pendant ces deux journées, les présidents des Commissions, Jacques Lachapelle et Max Yalden, ont recueilli de multiples témoignages d'Innu du Québec et du Labrador.

Dans ces témoignages, les Innu ont fait notamment état de problèmes de dépossession, de racisme, et de leur désir de souveraineté sur le territoire qu'ils revendiquent.

Peter Pénashué, de Sheshshatit, au Labrador, a pour sa part déclaré que si les choses ne changent pas, les gouvernements devront affronter les Innu en une guerre semblable à celle de Kanesatake.

Les commissions ont été très ouvertes aux propos des autochtones. «À la lumière de la Loi constitutionnelle du Canada qui confirme les droits existants, ancestraux ou issus

de traités des peuples autochtones du Canada; à la lumière aussi de la protection accordée par les chartes et la législation sur les droits de la personne, nous croyons que les autorités gouvernementales doivent accorder la plus haute priorité aux revendications de la nation innu du Québec et du Labrador et à celles soumises par toutes les nations autochtones du Canada», a dit M. Lachapelle.

EN BREF

Buchanan répliquera au retour de ses vacances

Halifax (PC) — En vacances jusqu'à la semaine prochaine, le premier ministre John Buchanan ne répondra pas immédiatement à des allégations voulant qu'il ait fait réparer et peindre son chalet du lac Pigott aux frais des contribuables de la Nouvelle-Écosse.

«Aucun commentaire ne sera fait avant son retour, a déclaré hier son principal adjoint, M. Michael Kontak. Je ne possède pas les informations nécessaires pour faire une déclaration.»

Le conseil de North Bay a trouvé un truc

North Bay, Ontario (PC) — Les conseillers municipaux de la ville de North Bay veulent que les députés fédéraux soient obligés de prêter un serment d'allégeance au Canada, de façon à faire échec au Bloc québécois, le groupe parlementaire formé de députés prônant la souveraineté du Québec à la Chambre des communes.

Rome ne répond pas à cause de la chaleur

Saint-Jean, T.-N. (PC) — Un porte-parole de l'archidiocèse de Saint-Jean a attribué, hier, à la vague de chaleur qui sévit depuis plusieurs semaines à Rome la lenteur à parvenir de la réponse du pape à la démission de Mgr Alphonsus Penney.

En vertu des règlements de l'Église, le pape Jean-Paul II, dans le cas présent, doit accepter la démission de l'évêque avant qu'elle n'entre en vigueur.

Mgr Penney, qui est âgé de 65 ans, a remis sa démission le 12 juillet dernier, après qu'une commission d'enquête l'eût blâmé pour n'avoir rien

fait pour mettre fin aux agressions sexuelles d'une vingtaine de ses prêtres et de ses religieux contre de jeunes garçons.

L'abbé Kevin Molloy, représentant de l'archidiocèse, a fait remarquer que le pape se trouvait actuellement en vacances dans les Alpes italiennes.

«La chaleur (à Rome) est suffoquante, a-t-il souligné, et tout le monde fuit la ville. L'air conditionné n'est pas aussi répandu qu'en Amérique du Nord. Quand les bureaux sont ouverts, il s'y fait peu ou pas de travail.»

Le rapport sur la GRC demeurera secret

Vancouver (PC) — Le rapport de la première enquête publique menée par la Commission d'étude des plaintes de la population contre la Gendarmerie du Canada demeurera secret.

Le rapport, qui porte sur des allégations d'assaut par un membre de la GRC contre un détenu de la prison de Gibsons, en Colombie-Britannique, ne sera pas publié en raison de l'interprétation que la commission a donnée à la loi sur la protection de l'intimité et la loi de la GRC.

Le gouvernement fédéral a mis en place cette commission, tout à fait indépendante de la GRC, en septembre 1988 avec la tâche de faire enquête sur toute accusation de conduite indue chez un membre du corps policier.

La législation actuelle permet que le Solliciteur général et le commissaire

de la GRC soient les seuls à recevoir copie du rapport intermédiaire d'une enquête publique, a rappelé hier le vice-président de la commission Fernand Simard.

Le plaignant et l'accusé auront aussi le droit d'obtenir une copie du rapport final, mais pas le public ni les médias, a expliqué M. Simard depuis Ottawa.

La commission cherche également à obtenir une opinion juridique sur l'exactitude de son interprétation, a-t-il fait savoir.

On doit résoudre ce paradoxe d'une loi permettant le secret sur les conclusions d'une enquête publique, a pour sa part indiqué M. John Westwood, porte-parole de l'Association des libertés civiles de la Colombie-Britannique.

«Cela défie toute logique si une enquête est publique et ses conclusions ne le sont pas», a-t-il déclaré.

LE GRAND BALAYAGE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

9,9%

de taux de crédit
du constructeur pour 48 MOIS

**OU 750 \$ DE REMISE EN ARGENT
SUR LES MODELES 90 :**

PLYMOUTH COLT 100 DODGE COLT 100
PLYMOUTH COLT 200 DODGE COLT 200
PLYMOUTH SUNDANCE DODGE SHADOW

10,9%

de taux de crédit
du constructeur pour 48 MOIS

**OU 1 000 \$ DE REMISE EN ARGENT
SUR LES MODELES 90 :**

DODGE SPIRIT PLYMOUTH ACCLAIM
PICK-UP DODGE RAM CHRYSLER LE BARON COUPÉ
CHRYSLER DYNASTY DODGE DAKOTA

DODGE CARAVAN et PLYMOUTH VOYAGER

1 000 \$** DE REMISE EN ARGENT.

Pour un temps limité, chez tous les concessionnaires participants.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. PERSONNE.

* Les offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour leur usage personnel. Elles annulent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Credit Canada Itcc, elles ne s'appliquent qu'aux véhicules achetés chez les concessionnaires Chrysler participants et livrés par ces mêmes concessionnaires du 2 juillet 1990 jusqu'à la fin de ce programme telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada. La livraison doit se faire à partir du stock actuel des concessionnaires. Les offres de crédit ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni à ceux devant faire partie d'un parc automobile. Les acheteurs sont responsables des taxes de l'immatriculation, du transport, des assurances et autres frais pouvant s'appliquer. Vous pouvez choisir une remise en argent plutôt que le taux de crédit du constructeur. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

** L'offre de remise en argent est d'une durée limitée. L'achat doit être fait et la livraison prise à partir du stock du concessionnaire participant entre le 2 juillet 1990 et la date à laquelle Chrysler Canada Itcc mettra fin au programme. Les acheteurs sont responsables des taxes, de l'immatriculation, du transport, des assurances et autres frais pouvant s'appliquer. Les véhicules de location au détail sont admissibles. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

GARANTIE 3/60
Garantie de 3 ans ou de 60 000 km de pare-chocs à pare-chocs sur les modèles importés seulement. Détails chez le concessionnaire.

GARANTIE 7/15
Garantie limitée de 7 ans ou de 115 000 km sur le groupe motopropulseur. Détails chez le concessionnaire.

L'AVANTAGE CHRYSLER

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Un crime contre l'Environnement ou une erreur de bonne foi?

Jean VIGNEAULT

Si le promoteur Normand Doyon de Deauville suit à la lettre les exigences du ministère de l'Environnement, il remettra dans l'eau du Ruisseau Rouge, carcasse d'automobile, pneus et autres débris qu'il a extraits du cours d'eau il y a quelques semaines.

Pourquoi? Parce qu'il aurait agi sans la permission formelle des fonctionnaires d'Environnement-Québec. M. Doyon soutient pourtant qu'il possédait une autorisation du conseil municipal de Deauville de terminer des travaux entrepris en 1989. Le ministère lui reproche d'avoir causé tout un carnage dans ce qui semble être une frayère et un habitat faunique d'une grande richesse.

M. Doyon n'a pas la même chance que Marc Lévy à St-Basile qui a entreposé des matières dangereuses pendant des années sans que le ministère ne lui fasse des menaces aussi raides. Et M. Lévy a même pu se réfugier en Floride où il ne sera plus inquiété. C'est vrai qu'à St-Basile il ne s'agissait que de la santé des gens alors qu'à Deauville il est question de poissons, rats musqués, grenouilles et canards.

Les spécialistes du ministère prétendent que M. Doyon a endommagé gravement ce cours d'eau par ses travaux. C'est peut-être vrai. Mais s'ils ont un tel souci de la qualité de l'habitat faunique, pourquoi n'ont-ils pas eux-mêmes nettoyé le Ruisseau Rouge pour le débarrasser de déchets qui nuisaient à la vie des poissons et autres animaux? Pourquoi ce souci soudain de la qualité de vie des animaux alors que quelques semaines ou quelques mois auparavant le ministère ne bougeait pas devant la détérioration évidente de l'environnement? Si M. Doyon n'avait pas nettoyé le Ruisseau Rouge à ses frais, qui l'aurait fait?

Il semble avoir existé un certain flottement à la municipalité de Deauville sur les autorisations accordées à M. Doyon. Faudrait-il maintenant qu'il assume seul les conséquences de ce qui semble être un outrage terrible à la nature aux yeux du ministère? Ne serait-il pas plutôt permis d'envisager une solution moins draconienne et moins injuste pour M. Doyon et qui satisferait toutes les parties en cause?

Les municipalités n'ont pas les ressources suffisantes pour appliquer toutes les directives du ministère de l'Environnement qui lui-même n'est pas embarrassé par un surplus de personnel. S'il y a eu confusion entre Deauville et le ministère et entre Deauville et M. Doyon, est-ce à un seul individu de tout payer, surtout si son crime n'est pas aussi grave qu'on le prétend?

Du golfe persique au golf d'Oka

Roch BILODEAU

L'ultimatum du premier ministre Bourassa a pris fin sans que les Mohawks d'Oka lèvent leurs barricades. Mais il y a deux nouveaux éléments importants qui sont venus s'ajouter: un médiateur et des soldats de l'armée canadienne; cela, un mois après le début du siège. Alors, on peut se demander ce qu'ils vont aller faire là.

Le gouvernement Bourassa était au bout de ses ressources, c'est bien évident; pendant que le ministre Ciaccia tentait vainement de régler un conflit qui relève du fédéral, la Sûreté du Québec se demandait quel rôle exact elle était censée y jouer. Donc, on ne pouvait pas vraiment faire pire en changeant les acteurs.

Surtout que voilà enfin les bons acteurs: un médiateur expérimenté, nommé par Ottawa, et une force de sécurité adéquatement formée pour ce genre de situation.

Ce qui, malheureusement, ne garantit pas que les choses iront beaucoup mieux, beaucoup plus rapidement.

Car, comme on a pu le constater lors de sa conférence de presse, le premier ministre canadien n'a pas réellement d'idées sur la suite des événements. Pauvre M. Mulroney: il explique en détails pourquoi notre armée devrait aller défendre nos intérêts à l'autre bout du monde — dans le golfe persique — mais il est incapable de préciser quelle sera sa mission à quelques centaines de kilomètres d'Ottawa; et quand il dit que le médiateur tentera de rapprocher les parties, il ne semble pas encore s'apercevoir que son gouvernement est précisément l'une de ses parties, la plus importante en l'occurrence.

Alors, les citoyens de Châteauguay devront probablement puiser dans leur réserve de patience: le gouvernement conservateur vient tout juste de se réveiller, et il somnole encore un peu. C'est le médiateur qui le ramènera à la réalité en lui rappelant que les questions autochtones sont, et ont toujours été, sa responsabilité. Après un mois...

Au fond, l'ultimatum de M. Bourassa visait peut-être d'abord le gouvernement Mulroney.



TRIBUNE LIBRE

Bien petit et bien triste

Voici un maire qui, devant une situation qui le dépasse et qui exige une sagesse d'homme d'Etat, décide de se rallier à quelques gros bonnets ou petits bourgeois de son fief, à ceux-là qui pèsent lourd dans la balance de la ré-élection. C'est comme cela qu'on troque le respect d'un peuple (de deux peuples puisque la honte rejailit sur les blancs québécois) pour un plat de lentilles, nommément les retombées économiques et politiques; qu'on troque les droits fondamentaux pour la pacotille.

Juste retour de l'histoire, nos frères Mohawks nous apprennent combien c'est nous qui sommes prêts à toutes les bassesses pour du toc, en l'occurrence un terrain de golf.

C'est bien petit et bien triste, cette parfaite illustration de notre esprit de colonisateurs envers les premiers habitants du pays; surtout quand cet esprit de colonisateurs, nous ne le souffrons pas de la part de la majorité anglo-canadienne à notre égard.

Mais il ne faut pas oublier que beaucoup trop de nos maires et de nos conseillers municipaux sont prêts

à laisser libre cours à toutes les spéculations les plus basses et à toutes les décisions les plus insignifiantes contre les principes élémentaires d'un environnement sain, d'un zonage agricole prévoyant ou des droits fondamentaux pourvu qu'ils en retirent quelques poignées de dollars en recettes fiscales, et de votes. La fameuse garde montante du Québec tiendrait-elle dans un sac de golf et dans un dix-neuvième trou?

Le gouvernement du Québec ferait bien de passer un décret interdisant à toute municipalité de prendre action, judiciaire ou autre, dans tous les cas de litiges ou de conflits possibles avec les autochtones sans son approbation; et ce, au moins jusqu'à ce que les Québécois et les autochtones aient décidé ensemble de leurs destins respectifs et communs au cours des prochains mois. Le gouvernement donnerait là un signal très clair de sa volonté d'entretenir des relations respectueuses. Et il rappellerait que les municipalités sont des créations émanant de son pouvoir.

Ainsi, nous ne nous verrions pas imposer le spectacle affligeant de



Le maire d'Oka, Jean Ouellette

pauvres roitelets qui, devant les enjeux que pose la justice humaine, préfèrent déterrer le bois no 1 de l'inconscience, la plus récente contrepartie blanche à la hache de guerre indienne; et pour qui un mort sur la conscience pèse moins lourd qu'un dix-huit trous.

Pierre Bernier

L'égalité des droits aux autochtones

Que veulent les Indiens? Leurs terres, leur culture, une partie du Canada. Que veulent les Canadiens? Les confiner à leurs réserves agrandies. De part et d'autre, la bride est lâchée. Tout donner ou ne rien céder, sauf à la violence et à l'impasse totale. Ne serait-ce pas mieux de leur accorder la citoyenneté canadienne, les considérer comme des Canadiens à part entière, selon les droits acquis, la dignité humaine, le droit de conquête se juxtaposant au droit d'occupation?

Ce serait réparer un passé injuste et méprisant. Ce serait leur offrir les avantages d'une civilisation à laquelle ils sont intégrés par la foi chrétienne et nos habitudes de vie. Une osmose de quatre siècles a passablement arrondi les arêtes des civilisations respectives. Leurs aptitudes à chasser et pêcher l'emportent, mais nos potentialités intellectuelles réduites au non-usage ne font pas de nous des êtres supérieurs. Ils aiment la radio et la TV comme nous. Leur resteraient quelques petits rattrapages: limousine, voyage au sud, golf, villa, bain sauna. (...)

Pourquoi ne pas leur offrir les avantages du cosmopolitisme, du mondialisme, eux, à qui nous sommes redevables d'un si beau pays? Ne font-ils pas, comme nous, partie de la Civilisation, de la grande histoire? Rappelez-vous l'aphorisme quelque peu antireligieux du «bon sauvage» du siècle des Lumières inventé par J.J. Rousseau et propagé par les encyclopédistes. Si nos pères avaient été plus vigilants pour dénoncer le sophisme dans le temps, ils auraient peut-être fait avorter la Révolution française...

Qu'est-ce qui distingue la plénitude de notre haute culture? Peu de chose près, les affinités à un même matérialisme, à des moeurs déclinantes, à une conduite plutôt licencieuse, à une constatation de la «montée des barbares» parmi nous. (...)

En théorie, nous possédons un énorme potentiel chrétien basé sur le Décalogue (...). Mais en pratique, on garde mystérieusement secrètes ou désuètes les obligations morales du Décalogue, de sorte que nos frères autochtones pourraient circuler au milieu de nous la tête haute sans fausse honte.

Pas plus de malaise au domaine des valeurs socio-politiques qui s'appellent: patrimoine, liberté, fraternité, famille, respect du vieillard.

Nos Indiens s'en font un devoir d'honneur et répriment l'usage abusif. Fait d'évidence, notre éthique moralisatrice a fait place à la liberté permissive de notre modernité qui rejette les mots «tabou» et «censure», ne propose plus de «profession de foi». Nous ne voyons pas en quoi nos citoyens autochtones seraient forcés de renier les valeurs de leur culture pour accepter les nôtres.

Du côté culturel et politique, on pourrait envisager parfaite unité et unité. En notre civilisation méritant encore quelque respect, n'est-ce pas l'opinion qui fait la vérité, le sondage qui promulgue la loi, le désordre qui impose l'ordre, le changement qui provoque l'évolution, la désinformation qui inspire la politique? Nous fournirions à nos frères amérindiens tout ce qu'il leur faudrait pour se bien gouverner.

De sorte qu'on serait fausement porté à croire pour boutade humoristique que c'est «la montée des barbares» par mépris de la loi morale, qui nous assimilerait davantage à nos frères indiens, alors que c'est leur propre culture et honnêteté de vie qui leur mériteraient de se hisser au niveau de notre commune modernité qui pervertit tant de notions.

Dès lors, ayant si peu de différences et tant de points de similitudes et hors de la nécessité de recourir aux

provocations de la «violence» et des inconvenients d'un «Etat dans l'Etat», nous pourrions vivre ensemble, travailler ensemble, s'entraider, se respecter, jouir de la parité territoriale et culturelle selon les Droits de la personne et des Chartes et conventions internationales (...).

Terminons avec «la poutre» dans l'oeil de MM. Mulroney et Doré, l'un recevant Nelson Mandela en héros et l'autre pleurnichant dans ses bras. Tous deux n'ont-ils pas oublié qu'ils étaient les oppresseurs de nos Peaux-Rouges l'autre côté du fleuve dans l'une de ces réserves indiennes, réplique des célèbres «Réductions» paraguayennes du 17e siècle? N'ont-ils pas oublié la modestie du vice-président de l'ANC pour le supplice de leurs victimes par le «Cercle de feu» et la collaboration étroite entre l'ANC et le parti communiste sud-africain présageant de nouveaux goulags et hétécombes? Bien vu et bien pensé. Notre sagesse achoppe. Les erreurs fatales se transportent en d'autres lieux. L'un de ces cas où l'inculture contraint à l'imagination. Pas tout à fait. Malgré l'usage immodéré de la «réserve» indienne, ne sommes-nous pas élevés un tantinet à l'honneur du grand cercle des Encyclopédistes?

Achille Larouche

A propos de l'évêque Payeur

Au nom de Jésus-Christ et au nom du Partage St-François, il est de mon devoir de faire cette recommandation à propos d'un monsieur Gabriel Raphaël Payeur, qui se dit évêque au même rang que Mgr Jean-Marie Fortier, évêque du diocèse de Sherbrooke; je ne voudrais pas le juger et encore moins le condamner, mais je peux vous dire par le peu de sagesse que j'ai, qu'il n'a pas été nommé par Notre Pape Jean-Paul II. Dans l'Église catholique romaine, ce ne sont pas les évêques qui demandent à être nommés, mais bien le Pape qui les nomme.

Dans sa grande sagesse, l'Église catholique a le pouvoir et la responsabilité de ses évêques, de ses prêtres, de ses religieux et religieuses et de tous les laïcs qui veulent bien respecter et se soumettre à la direction du Vatican avec en tête le remplaçant de

Jésus-Christ sur la Terre, Notre Saint Père le Pape Jean-Paul II, présentement. Je n'ai rien contre ce monsieur Payeur en autant qu'il ne se serve pas de l'Église Catholique romaine, pour se dire évêque au même rang que notre évêque. Je n'ai rien contre toutes les religions; au Partage St-François, nous acceptons les gens peu importe leur religion, leur couleur ou leur race, mais non pas pour nous prêcher leurs croyances. (...)

Quand on veut suivre les directives du Vatican, il n'y a pas de division en autant que nous voulons bien être honnêtes. (...)

M. Gabriel Raphaël Payeur a été sacré évêque trois fois selon lui; rien ne nous laisse croire que la troisième fois sera meilleure que la première!

Wilfrid Grégoire
Partage St-François

International

Libération d'un délégué suisse au Liban

□ Un autre otage demeure prisonnier malgré la promesse des ravisseurs

Beyrouth (AFP)

Un délégué suisse du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Emanuel Christen, 33 ans, a été libéré mercredi soir après dix mois et deux jours de captivité au Liban.

Mais son collègue Elio Erriqez, 24 ans, -également Suisse comme tous les délégués du CICR- enlevé en même temps que lui le 6 octobre 1989 à Saida (sud-Liban), est resté entre les mains des ravisseurs, qui avaient

pourtant promis la veille de libérer les deux otages.

Dans un bref communiqué, «l'Organisation des fractions révolutionnaires palestiniennes» a affirmé avoir remis M. Christen à 18h00 locales à «un représentant du général Ghazi Kanaan», chef des services de renseignements militaires syriens au Liban, sans préciser le lieu de son élargissement.

La libération de l'otage suisse avait été annoncée peu auparavant par le CICR à Genève et confirmé de

source officielle syrienne à Damas, où était attendu M. Christen.

Le communiqué des ravisseurs, remis au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth-ouest (sous contrôle syrien), est authentifié par un cliché instantané couleur de M. Christen. Il paraît extrêmement amaigri, le cheveu coupé ras, et porte un T-shirt blanc.

«L'organisation des fractions révolutionnaires palestiniennes» s'était manifestée pour la première fois mardi soir pour annoncer la libération

des deux délégués suisses «dans les prochaines 24 heures».

Elle n'a pas expliqué mercredi pourquoi Elio Erriqez n'a pas été relâché.

Mais le chef de la délégation du CICR au Liban, Arthur Bizig, a estimé «qu'il y a des signes positifs et encourageants pour une très prochaine libération» du jeune délégué. Son adjoint, Michel Minig, a souligné pour sa part que le communiqué des ravisseurs «n'exclut pas» la libération d'Elio Erriqez.

Outre le délégué du CICR, 13 otages occidentaux -dont six Américains et quatre Britanniques- sont toujours détenus au Liban, la plupart d'entre eux par des organisations présumées proches des intégristes pro-iraniens.

Techniciens orthopédistes, Emanuel Christen et Elio Erriqez avaient été enlevés près du camp de réfugiés palestiniens d'Ain Héroué, dans les faubourgs de Saida, où ils dirigeaient un centre de prothèses et de rééducation. Cette région abrite la concentration palestinienne la plus importante du Liban.



Jerry Richardson

Un ex-garde du corps de Winnie Mandela est condamné à mort

Johannesburg (AP)

Un ancien garde du corps de Winnie Mandela, l'épouse du vice-président de l'ANC Nelson Mandela, a été condamné à mort mercredi pour le meurtre d'un militant noir de 14 ans qui avait été battu à mort dans la maison même de Mme Mandela.

Le juge de la Cour suprême, Brian O'Donovan a rejeté les arguments de la défense qui prétendait que l'accusé, Jerry Richardson, 37 ans, était un être mentalement retardé et totalement soumis à Mme Mandela.

Jerry Richardson faisait partie de l'entourage de Mme Mandela accusé par plusieurs dirigeants noirs d'avoir lancé une sorte de «régne de la terreur» à Soweto, un township noir.

En décembre 1988, Richardson et trois complices avaient enlevé James «Stompie» Seipei Moeketsi, un Noir de 14 ans, qu'ils soupçonnaient d'être un indicateur de police. En janvier 1989, l'adolescent avait été découvert poignardé à mort après que Richardson l'eut emmené de la maison de Winnie Mandela à Soweto.

Libéria: le chef des rebelles du NPFL assortit tout cessez-le-feu au départ du président

Banjul (AFP-Reuter)

Le Front national patriotique du Libéria (NPFL) de Charles Taylor a estimé mercredi dans une déclaration remise à la presse à Banjul, que le départ du président Samuel Doe du Libéria constitue le préalable à tout cessez-le-feu dans ce pays.

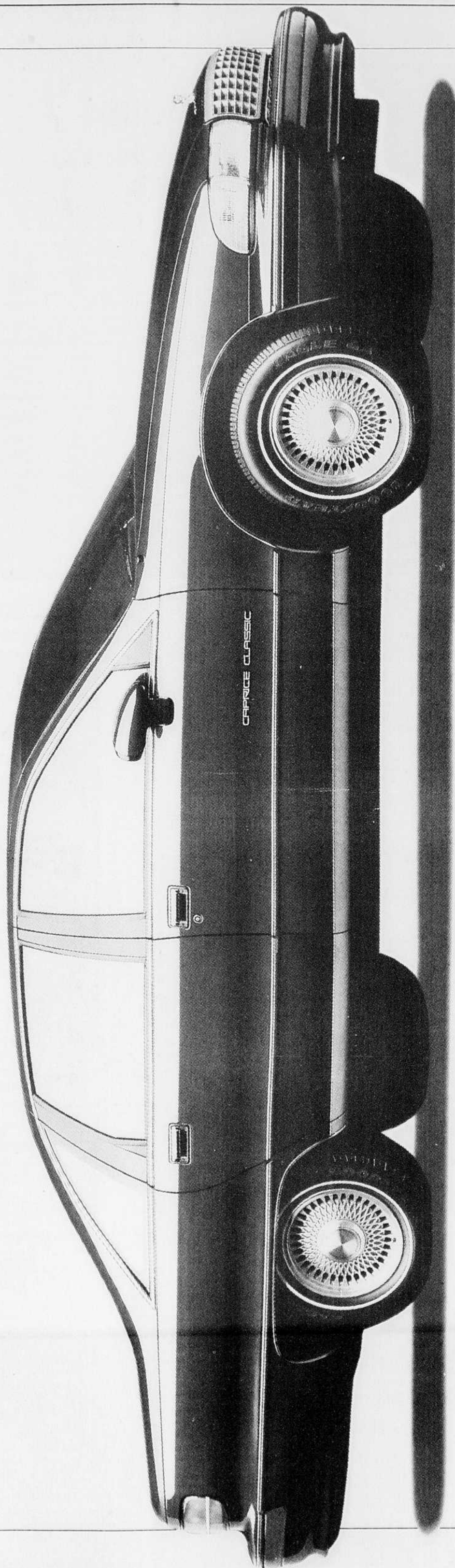
Selon les observateurs, cette déclaration vient en réaction au communiqué final du mini-sommet à Banjul (Gambie) de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), consacré à la situation au Libéria, et qui a notamment lancé mardi un appel pressant à un cessez-le-feu immédiat au Libéria.

Le sommet, qui regroupait sept pays ouest-africains (Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria, Sierra Leone et Togo), a également décidé de l'envoi d'une force de maintien de la paix au Libéria et proposé la mise en place d'un gouvernement de transition.

Dans sa déclaration, la délégation du NPFL, qui était à Banjul durant le sommet, a estimé que le comité de médiation de la CEDEAO sur le Libéria devait avoir une coloration plus continentale (africaine) en incluant d'autres pays africains membres de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Elle a également estimé que le comité de médiation devait tenir compte, dans l'éventualité d'un gouvernement de transition, du poids que représente Charles Taylor, le chef des rebelles du NPFL, dans la mesure où celui-ci contrôle la presque totalité du Libéria.

La première classe au tarif économique.



En route vers une bonne affaire.

Voire concessionnaire GM vous renseignera de façon détaillée.

propulsion arrière, freins antiblocage aux quatre roues et gigantesque coffre à bagages de 578 litres (20,4 pieds cubes) pour emporter tout ce que vous désirez.

La Chevrolet Caprice 1991. Au premier rang de votre échelle de valeur.

La Caprice 1991 est la grande Chevrolet des années 90. Elle offre amplement de place pour six personnes qui peuvent s'installer tout à leur aise dans de superbes sièges de tissu ou de cuir (optionnels). Grand format, grand confort et grand avantage. Et aux conditions où elle vous est maintenant proposée par GM, c'est l'occasion de rouler en première classe au tarif économique.

Moteur à injection de 8 cylindres,

LA CHEVROLET
CAPRICE
1991

Elle offre amplement de place pour six personnes qui peuvent s'installer tout à leur aise dans de superbes sièges de tissu ou de

LOCATIONS PLUS

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564 2323
Sans frais d'appel: Weedon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS

composez 0 et demandez Zenith 5 3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Vivre

Portes ouvertes à la Maison des jeunes d'Ascot

Ascot (MM)

Relocalisée dans le parc Belvédère, la Maison de jeunes de la municipalité d'Ascot organise une journée «porte ouverte», dimanche.

Cette initiative des dirigeants de l'organisme vise à démystifier la Maison de jeunes qui, aux yeux de plusieurs, ne constitue qu'un repaire de drogue et de boisson.

«Dans les faits, ce n'est absolument pas ça, tranche Yves Dubois, président du conseil d'administration. Nous invitons les contribuables d'Ascot à venir s'informer, discuter avec les animateurs et les jeunes et, si c'est le cas,

à nous soumettre des suggestions. S'il y a des griefs à formuler, nous serons là pour les entendre.»

Pour l'heure, les dirigeants de l'organisme invitent les citoyens qui auraient en leur possession des meubles défraîchis et qui ne s'en servent plus à en faire don à la Maison de jeunes.

«Nous avons effectivement besoin de quelques meubles pour compléter l'aménagement intérieur, souligne Yves Dubois.

La population est invitée à visiter la Maison de jeunes entre 11 h 00 et 16 h 00, ce dimanche. Cette activité coïncide également avec la tenue du Tournoi de balle de rues, organisé par le club Optimiste de l'endroit.

Les citoyens de New York sont préoccupés par la forte hausse de la criminalité

New York (AP)

Le récent quadruple meurtre de jeunes enfants à New York a suscité une intense émotion dans la population et une vive préoccupation face à la montée de la délinquance et de la criminalité.

«Nos enfants sont en train de mourir. Pourquoi?», a lancé le maire de New York David Dinkins. «Pour le principe? Le droit de tuer? Pour affirmer le droit à l'auto-défense?»

Cependant beaucoup doutent des capacités de M. Dinkins à juguler cette flambée de violence. Depuis le début de l'année, 19 conducteurs de taxis ont été assassinés. Un maniaque

surnommé le «tueur du Zodiaque», parce qu'il a frappé à une période qui correspondait au signe zodiacal de ses victimes, a blessé quatre personnes dont une mortellement.

Le commissaire divisionnaire de la ville, Lee Brown, a récemment décidé le renforcement des effectifs de police dans les «quartiers chauds», ce qui n'a pas empêché la criminalité de se développer. Certains mêmes se disent plus en sécurité au Moyen-Orient. C'est la veuve de Souleiman Saïd, un Palestinien installé à New York qui émet ce jugement. Son mari était conducteur de taxi et a été assassiné.

La criminalité est devenue tellement présente dans la vie de la ville

que le très sérieux New York Times qui accorde rarement la «Une» à des crimes n'ayant pas une dimension nationale a plusieurs fois fait exception à la règle, surtout lorsqu'il s'agissait de crimes d'enfants.

Les criminologues imputent cette flambée de violence à la guerre des gangs qui fait rage dans la mégalopole. James Wilson par exemple souligne que depuis bien longtemps la lutte qui oppose les bandes rivales ne «fait plus penser à West Side Story mais bien plus à Beyrouth».

Réactions

Les réactions au niveau de la population ne se sont pas fait attendre. «On croit être en sécurité dans sa maison mais en réalité on ne l'est pas», souligne Nancy Ambert, une voisine de la famille Ben William décimée en plein sommeil par des tueurs. Les trois enfants et le père ont été victimes des meurtriers. Un autre voisin entoure depuis les lits de ses enfants d'une forteresse d'objets de toutes sortes afin de les protéger.

New York dépassera sans aucun doute les 1905 crimes par an. A l'é-

chelle du pays, les Etats-Unis détiennent le record mondial des crimes rapportés à la population. Près de 10,5 pour 100 000 habitants contre 0,8 pour la Grande-Bretagne, un pour le Japon et 1,2 en Allemagne de l'Ouest.

Autre fait significatif: le mois dernier le gouvernement américain a demandé à six entreprises de fusils-semi-automatiques de modifier les armes fabriquées conformément aux nouvelles lois en vigueur. Mais le lobby des fabricants d'armes est l'un des plus puissants. Et Washington a pour le moment toujours cédé à ses sollicitations.

De plus beaucoup d'Américains considèrent que l'interdiction du port d'armes serait une restriction de leurs libertés fondamentales. Mais les opinions évoluent. Le pasteur de l'église de l'Université de Marble écrivait récemment dans le New York Post: «Notre liberté ne serait en aucun cas amoindrie si l'on interdisait aux personnes particulièrement fragiles d'acquiescer des armes».

Des «gâteries» pour les diabétiques

□ A Ottawa, une pâtisserie permet aux personnes souffrant d'hypoglycémie de s'alimenter sans risque

Ottawa (PC)

Les diabétiques, les personnes suivant un régime sans sucre ou encore celles qui souffrent d'hypoglycémie peuvent succomber à la tentation d'un gâteau au fromage ou d'une tarte appétissante, pour peu qu'un pâtissier de leur région décide de suivre l'exemple qui leur vient de deux femmes d'Ottawa.

A première vue et «au goûter», The Lightside Bakery n'a rien de différent d'une autre pâtisserie. On y accepte même les commandes de gâteaux pour les occasions spéciales. C'est l'étiquette qui trahit la vocation: il indique les équivalences en matières grasses et en amidon qu'un diabétique doit scrupuleusement respecter pour s'alimenter sans risques.

Helen Gaertner et Helen Séguin, qui faisaient carrière en administration publique, ont balancé la sécurité d'emploi et un intéressant salaire pour mettre sur pied, rue Wellington à Ottawa, cette pâtisserie toute spéciale.

Elles ont choisi de réorienter leur arrière il y a un an et demi, quelques mois après que le diabète eut frappé les membres de leurs familles. On a diagnostiqué chez l'époux de Helen Gaertner un diabète de type 1 en 1987, alors que le diabète du père de Helen Séguin était de type 2, c'est-à-dire traitable diététiquement, sans insuline.

Etude de marché

Les deux femmes avaient fait connaissance en 1984 alors qu'elles suivaient des cours d'administration publique à l'université Carleton. Une fois diplômées, les deux amies décrochent un emploi dans la haute administration de la ville de Nepean en 1986, Mme Séguin au service des finances, Mme Gaertner comme vérificatrice.

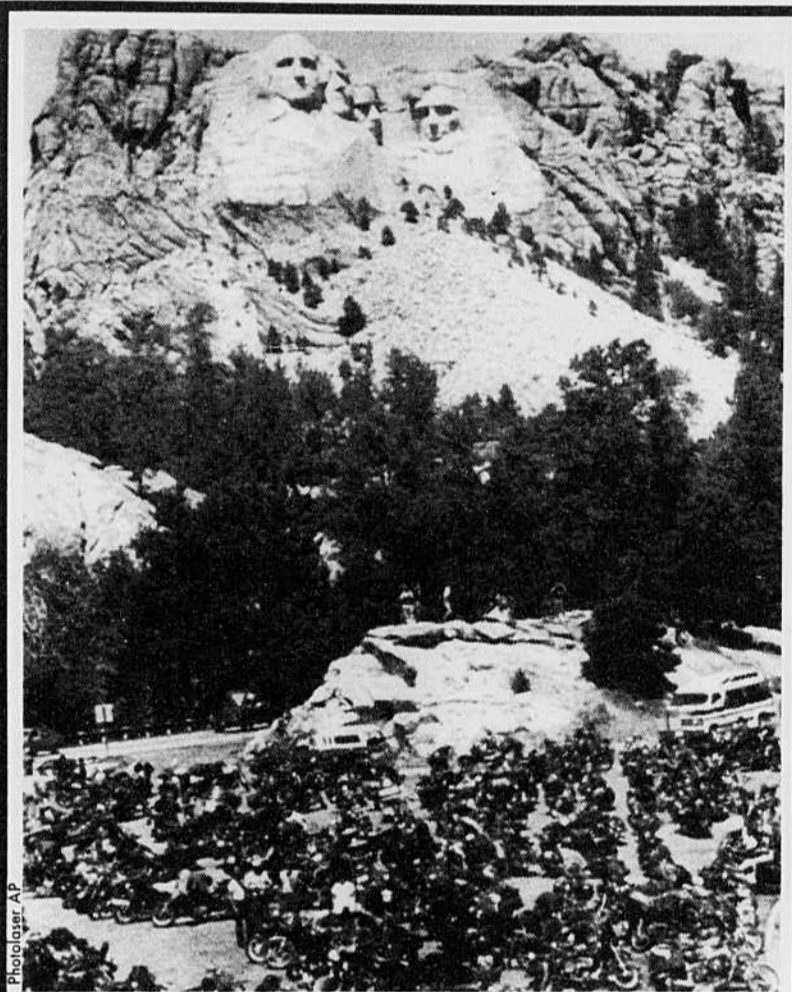
Tout en poursuivant leur jeune carrière, (Mme Séguin devenait adjointe exécutive du greffier de la ville d'Ottawa), les deux femmes ont procédé à une étude de marché qui leur permettait de découvrir que la seule région d'Ottawa-Carleton comptait de 25 000 à 30 000 diabétiques. Elles consultent également l'Association canadienne du diabète ainsi que les spécialistes des hôpitaux Grace, Civic et General.

Pendant ce temps, Helen Séguin, le cordon-bleu du duo, perfectionne ses recettes qu'elle expérimente auprès de son ami (non diabétique) et de l'époux diabétique de Helen Gaertner (l'administratrice de l'entreprise). Parmi tous les livres de recettes qu'elle possède, elle arrête son choix sur trois publications sanctionnées par l'Association du diabète du Canada, dont «Choice Cooking» et «Choice Desserts».

La A.D. Harvey Nutritionnal Consultants est chargée d'analyser ses recettes personnelles qu'elle soumet ensuite à l'Association pour en obtenir la sanction parce que, avoue-t-elle sans ambages, «nous ne sommes pas des diététistes».

Démarrage de l'entreprise

Le lancement d'une nouvelle entreprise nécessitant de l'argent, les



Un nombre record de motocyclistes ont défilé devant le célèbre mont Rushmore, dans l'Etat du Dakota du sud, en prévision d'une importante réunion d'adeptes de la moto. La célèbre paroi rocheuse projette les visages sculptés des présidents Washington, Jefferson, Lincoln et Roosevelt.

deux femmes obtiennent du gouvernement ontarien une grantie de prêt bancaire de 15 000 \$ dans le cadre d'un programme d'aide et engagent toutes leurs économies dans leur projet. Puis c'est l'adieu au travail et aux amis de bureau.

Au début de juin, après l'euphorie de la journée inaugurale, commencent les longues journées de travail de 14 heures, dès 5 heures du matin.

Mais les deux Helen ne s'en formalisent pas. Etre son propre patron sans subir le stress de la carrière, travailler à son propre rythme, avoir le sentiment que l'entreprise constitue un «service» à une couche cible de la société et à tous ceux qui veulent fuir le sucre, sont autant de satisfactions qui valent bien un gros salaire et la sécurité d'emploi, opinent-elles.

Helen Séguin y voit même un avantage supplémentaire, bien personnel celui-là, celui d'avoir fait d'un passe-temps un véritable gagne-pain.

ARRÊTEZ! N'ACHETEZ PAS UN POUCE DE TISSU

avant le 14 août alors que la vente de tissus automne-hiver commencera!

La meilleure vente de tissus à Sherbrooke ne fait que s'améliorer! Choix plus considérable, modèles plus nombreux, qualité supérieure, et toujours aux mêmes bas prix qui en ont fait la vente la plus courue des couturières depuis des années.

La vente débute mardi, le 14 août, à 9h30.

Soyez de la partie

ENTREPÔT
Au Bon Marché
121, rue Dépôt
Sherbrooke

17587

Préparez la rentrée avec nous!

les **Tourelles**

T

On vous attend!

Une signature de
distinction
«à votre portée»

16396

PRET
POUR
LA
RENTREE?

OBTENEZ UN
SAC D'ÉCOLE
d'une valeur de \$19,95, avec
l'achat de deux paires de
chaussures à prix régulier.
Valide pour achat effectué
avant le samedi 25 août
1990.



Pointures 6 1/2 à 2
Largeurs C et E



Pointures 10 à 2
Largeurs C et E

BONNIE STUART
CHAUSSURES
Chaussures avec long
contrefort et support
d'arche.



Pointures 8 1/2 à 4
Largeurs B, D



Pointures 13 à 6
Largeurs D, EE.

Bien chaussé
pour bien grandir



Centre d'ajustement
GARON Chaussures Inc.
109, rue King ouest, Sherbrooke, 567-6565

CARNET COMMUNAUTAIRE

Dans le but de rassembler les gens du quartier et d'amasser des fonds pour diverses activités, l'Association des services communautaires de l'Estrie organise une épulchette de blé d'Inde, le samedi 11 août, à la Résidence 55 Brooks (en cas de pluie, la fête aura lieu au sous-sol de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, 1331 Desgagnés, à Sherbrooke). Pour information: 567-8931.

ARROSAGE

Il n'est pas nécessaire d'arroser avant cinq jours

les **Tourelles** 3025, rue King ouest, Sherbrooke (située entre le McDonald et Burger King)

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



MARCEL et **NORMAND GUY** ont passé une journée complète en voiturette de golf avant de s'apercevoir qu'une pancarte y avait été fixée par leurs adversaires. La pancarte se lisait ainsi: « Attention, golfeurs dangereux et peu habiles »...

gnie de **GILLES ROUSSEAU**. Ce qui devait arriver, arriva. Carl a basculé à l'eau avec sa chaise. Il a peut-être perdu son honneur, mais il a respiré sa canne à pêche durant ce naufrage. Quant à **Gilles Rousseau**, il a réussi à empêcher sa chaloupe de chavirer, mais il a été incapable de retenir son fou-rire...

échangé aux **North Stars** du Minnesota en retour d'une douzaine de bâtons de hockey et d'une caisse d'orange. C'est ce qu'on appelle « un quatrième choix de repêchage » dans le langage de hockey...

BEAUCAGE de l'aide juridique de Lac-Mégantic aurait trouvé un moyen autre que le vélo pour relaxer après une dure journée de labeurs. Elle, qui ne jurait que par le bonheur de circuler à vélo, a été conquise par les bienfaits de la baignoire d'hydro-massage, (c'est le nom français du bain tourbillon). Un peu plus et elle s'endormait dans la baignoire tellement elle était au comble du bonheur...

mérite bien chacun des francs qui lui sont versés car il donne le meilleur de lui-même à chaque match. D'ailleurs, durant tout l'été, Alan a continué de s'entraîner très fort, chaussant les patins chaque jour en plus de s'astreindre à de longues séances de conditionnement physique. Alan doit retourner en Suisse au court des prochains jours...

cet été et le golf a occupé une bonne partie de ses moments libres. Steve doit retourner en Europe le 26 août...

CARL GAGNON ne se refuse rien quand il est question d'assurer son confort à la pêche. Il avait même apporté sa chaise de parterre pour l'installer dans la chaloupe alors qu'il pêchait sur le lac Avlmer en compa-

On me dit que **JACQUES BILODEAU**, du bureau d'assurances Excel, est inconsolable depuis que son idole **BOBBY SMITH** a été

SERGE FONTAINE devrait profiter de l'hospitalité des camps naturalistes, s'il veut faire du nudisme, et non pas profiter de ses visites chez sa belle-mère pour faire voir, aux voisines scandalisées, les horreurs de la guerre, du haut de son balcon....

Depuis qu'ils sont déménagés de Laval pour s'établir à Sherbrooke, parmi leur parenté, **ROGER LEVASSEUR** et **LORRAINE DUPUIS** passent leurs soirées avec le nez collé dans la fenêtre dans l'espoir de voir arriver la visite. Donc avis à leurs voisins, ce n'est pas pour « écornifler » que vos nouveaux voisins regardent sans cesse par le chassis...

La comédie humaine

Un jeune militaire est envoyé en mission secrète avec son bataillon et on leur a interdit de dire à quel endroit ils se trouvent.

Il fait parvenir une première lettre à son père et écrit: Papa, je ne peux pas vous dire où je me trouve, mais la nuit dernière en pleine clarté, j'ai tué un ours polaire sur une banquise de glace...

Un mois plus tard, il fait parvenir une deuxième lettre à son père et il écrit: Papa, je ne peux pas vous dire où je me trouve, mais hier soir j'ai dansé la houla-houla avec une belle fille. Je n'ai jamais vu une fille danser aussi bien la houla-houla.

Trois semaines plus tard, le parternel reçoit une autre lettre de son fils qui lui dit: Papa, je ne peux pas vous dire où je me trouve, mais hier soir j'ai visité le médecin et il m'a dit que j'aurais mieux fait de danser la houla-houla avec l'ours polaire...

DANIEL BEAUCAGE et **ALAIN TÊTREAU** ont fait l'acquisition d'un superbe bateau en copropriété et ils l'ont baptisé **BEAUTE**, en utilisant la première syllabe du nom de chacun des propriétaires pour ne pas faire de chicane. Jusque-là, ça va. Mais là où on prévoit des problèmes ce sera l'hiver prochain. Ils aiment trop leur bateau pour le laisser « dormir au froid » et voudront le remettre au chaud dans leur résidence, mais la question est de savoir qui en aura « la garde du bébé » durant l'hiver...

JEAN-FRANCOIS ROULEAU aurait bien aimé pouvoir rédiger des Secrets mal gardés cette semaine alors que j'ai oublié que nous avions rendez-vous ensemble. Je suis arrivé 30 minutes en retard, mais ce n'était pas un oubli, c'était simplement pour mettre sa patience à l'épreuve...

Ce n'est que depuis que **PATRICK HALL** est à la retraite qu'on peut constater que ce policier a raté sa vocation. Ce n'est pas avec la Sûreté du Québec qu'il aurait dû faire carrière, mais plutôt avec la « police montée » où il aurait peut-être pu assouvir sa passion pour les chevaux...

L'anniversaire de naissance de monsieur **WILLIE ROULEAU** n'est pas passé inaperçu, lundi dernier, à Magog. Non seulement monsieur Rouleau est-il le père de 12 enfants, mais il compte également de nombreux amis dans la région...

CLAUDE LAROSE semble heureux comme un roi dans ses nouvelles fonctions chez Sherwood, même s'il doit s'habituer au fait que ce n'est plus lui le patron de la boîte...

Le **F.C. SUPRA**, l'une des meilleures équipes de la Ligue Canadienne de Soccer, a réussi 23 buts en 17 matchs. Soit une moyenne inférieure à un but et demi par match. Pas surprenant que le soccer ait du mal à attirer des spectateurs adultes au Québec, même si c'est le sport le plus pratiqué parmi les jeunes Québécois. Les spectateurs préfèrent voir des pièces de jeu offensif plutôt qu'une défensive étanche. Même les amateurs de hockey se plaignent du style de jeu défensif du Canadien de Montréal, alors c'est tout dire...

On me dit que le hockeyeur **ALAN HAWORTH** a droit à un traitement royal en Suisse, mais qu'il

CLIN D'OEIL



Jean Delisle est le nouveau président du Club Progrès de Sherbrooke, pour l'année 90-91. Il accepte ici les félicitations du président sortant, Marcel Hallé. Cet organisme à but non lucratif, a comme principal objectif de soutenir et d'aider financièrement différents organismes, dont Les Grands Frères de Sherbrooke.

Maintenant qu'il a démissionné de son poste de président de la Société canadienne de chimie, le professeur **PIERRE DESLONGCHAMPS** compte bien en profiter pour s'adonner à son sport préféré: la pêche. Mais il y a fort à parier qu'il n'ira pas jeter sa ligne dans le lac Meech...

A Sherbrooke, tout le monde semble se réjouir de l'embauche de **CHARLES THIFFAULT** par le Canadien de Montréal. Charles n'a jamais essayé de voler la vedette, mais c'est sans doute ce qui le rend si sympathique auprès des joueurs et des amateurs de hockey...

JEAN-PIERRE ROBITAILLE et **JEAN-JACQUES ROUSSEAU** avaient l'air de « ti-bouttes » cette semaine alors qu'ils ont reçu la visite d'un représentant d'une firme américaine. Le monsieur en question mesure six pieds et neuf pouces...

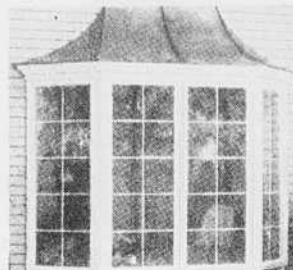
ROGER LAVIGUEUR m'informe qu'il reste quelques places de disponibles pour participer à la première édition de l'Omnium **JEAN-MAURICE BILODEAU**, samedi, sur le terrain du Club de golf Longchamp. On peut s'inscrire en communiquant avec Roger Lavigueur (567-7635) ou encore avec **MAURILLE ROBIDAS** au service des Loisirs de Fleurimont. La remise des prix s'effectuera en soirée à la salle du Centre Communautaire de Fleurimont...

Pour faire passer gratuitement un secret mal gardé, appelez au numéro **564-5454**

A l'occasion d'une visite chez des amis de Rock Forest, **Me MARTINE**



Louise Mailhot aurait fini par admettre qu'elle a besoin de polir sa technique de conduite automobile. On l'a surpris en pleine séance d'entraînement... sur une piste de go-kart.



FENÊTRES

Vente et installation Fenegic, Pella, Andersen, Marvin, Oscillo-battante européenne (CaloriVerre), A.B.P. et plusieurs autres

MATERIAUX P.L.M. inc.
(819) 563-8728 FAX: 563-8726

vente

du 9 août au 1er septembre

20%
sur
NOUVELLE COLLECTION 90-91
et tous les manteaux faits sur mesure.

50%
sur tous les
MANTEAUX DE COLLECTION 89-90



ACCESSOIRES:

CHAPEAUX, GANTS, FOULARDS, FOURRURES ET FEUTRES

HATEZ-VOUS D'ACHETER AVANT LA T.P.S.

PLAN MISE DE COTE SANS INTERET

MARCEL Jodoin
FOURRURES INC.

64, rue Meadow Sherbrooke (Près de Wellington nord)

Tél.: 562-0429

Vente DE DÉMÉNAGEMENT
EN PLUS DE NOMBREUX **SPECIALS**
ESCOMPTE
JUSQU'À 90%
DU PRIX REGULIER

Trouvez les coupons de couleurs différentes et découvrez le rabais qui s'y applique. A chaque couleur varie l'escompte.

UNION

Stationnement Poly-Teck 181 Belvédère Nord

UNION
100 Belvédère N.
Tel.: 569-9476

Heures d'ouverture:
Lun. à Merc. 8h.30 à 17h00
Jeu. & Ven. 8h.30 à 21h00
Sam. 9h00 à 17h00

MAZDA À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

À chaque jour de nouveaux modèles 1991 arrivent. Nous avons besoin d'espace.
Alors venez conclure de bonnes affaires à l'achat de modèles 1990.

Gratuit! Climatiseur
ou rabais équivalent de 1 500 \$.*



Passez prendre une bouffée d'air frais chez votre concessionnaire Mazda. Il vous offre un climatiseur gratuit, un appareil d'origine, à l'achat de toute 626 ou MX-6, y compris les avantageux modèles en édition spéciale, de toute 323 Protegé, RX-7 ou camionnette Mazda. Ou alors, profitez d'un rabais équivalent de 1 500 \$. Gardez votre sang-froid et passez dès maintenant voir votre concessionnaire Mazda.

Gratuit! Transmission automatique
ou rabais équivalent à l'achat d'une 323 Hatchback.



PLUS LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

*Basé sur le prix de vente au détail. L'offre du climatiseur ne s'applique pas aux camionnettes B2200, modèle de base, et SE-5. L'offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Offre en vigueur du 1^{er} août au 31 septembre 1990, pour les modèles 1990 chez les concessionnaires Mazda participants. L'acquisition du véhicule doit être effectuée pendant la durée de l'offre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

mazda

Je me sens bien.

Mazda Rock Forest—4787 Boulevard Bourque, 564-1455
Magog Mazda—209 Boulevard Bourque, 868-1101